

Le 16 janvier 2014

Denis Dalpé  
10 Route 202 O  
Hemmingford (Québec)  
JOL1H0

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1169755924  
Numéro de demande : 020200019037555

**Objet : Envoi des documents de constitution**

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir les documents de constitution de ASSOCIATION DES PRODUCTEURS AIL QUÉBEC. Leur dépôt au registre des entreprises a eu pour effet d'y inscrire cette personne morale.

Votre numéro d'entreprise du Québec mentionné ci-haut vous servira dorénavant d'identifiant et devra être mentionné dans toute communication avec le Registraire des entreprises.

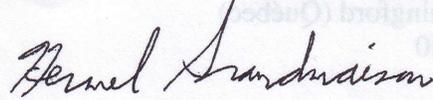
Notez qu'en vertu de la Loi sur la publicité légale des entreprises, vous devez produire une déclaration initiale en ligne à partir de notre site Internet ou remplir le formulaire disponible auprès de notre service à la clientèle. Vous avez 60 jours à partir de la date d'immatriculation ou de la prise d'effet de la constitution de la personne morale, selon la plus tardive de ces dates, pour nous faire parvenir votre déclaration initiale. En vertu de la loi, des droits de 34.00 seront exigés après ce délai.

Vous avez l'obligation de tenir à jour au registre les informations concernant votre entreprise. Vous devrez produire chaque année, durant une période déterminée, une déclaration de mise à jour annuelle. De plus, vous devrez produire une déclaration de mise à jour courante dans les 30 jours suivant tout changement.

Vous recevrez, dans approximativement 15 jours, un code d'accès clicSÉQR express qui vous permettra d'accéder à votre bureau d'entreprise. À partir de ce bureau d'entreprise, vous retrouverez, entre autres, les informations à jour au registre concernant votre entreprise, vos obligations et le suivi de vos demandes. Vous aurez aussi accès à tous les formulaires en ligne. Assurez-vous que la personne chargée de communiquer avec le Registraire dispose du code d'accès.

Pour en savoir plus sur les services en ligne, consultez le site Internet du Registraire des entreprises au [www.registreentreprises.gouv.qc.ca](http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer nos salutations distinguées.



Hermel Grandmaison  
Direction du registraire des entreprises

p. j. Documents de constitution

Objet : Envoi des documents de constitution

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir les documents de constitution de l'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS AIL-QUÉBEC. Leur dépôt au registre des entreprises a eu pour effet d'y inscrire cette personne morale.

Le numéro d'entreprise du Québec mentionné ci-haut vous servira dorénavant d'identifiant et devra être mentionné dans toute communication avec le Registraire des entreprises.

Notez qu'en vertu de la Loi sur la publicité légale des entreprises, vous devez produire une déclaration initiale en ligne à partir de notre site Internet ou remplir le formulaire disponible auprès de notre service à la clientèle. Vous avez 60 jours à partir de la date d'immatriculation ou de la prise d'effet de la constitution de la personne morale, selon la plus tardive de ces dates, pour nous faire parvenir votre déclaration initiale. En vertu de la loi, des droits de 34,00 seront exigés après ce délai.

Vous avez l'obligation de tenir à jour au registre les informations concernant votre entreprise. Vous devez produire chaque année, durant une période déterminée, une déclaration de mise à jour annuelle. De plus, vous devez produire une déclaration de mise à jour continue dans les 30 jours suivant tout changement.

Vous recevrez, dans approximativement 15 jours, un code d'accès cliSEQR qui vous permettra d'accéder à votre bureau d'entreprises. À partir de ce bureau d'entreprises, vous retrouverez, entre autres, les informations à jour au registre concernant votre entreprise, vos obligations et le suivi de vos demandes. Vous aurez aussi accès à tous les formulaires en ligne. Assurez-vous que la personne chargée de communiquer avec le Registraire dispose du code d'accès.

Pour en savoir plus sur les services en ligne, consultez le site Internet du Registraire des entreprises au [www.registraireentreprises.gouv.qc.ca](http://www.registraireentreprises.gouv.qc.ca).

## Lettres patentes

### Loi sur les compagnies

Le Registraire des entreprises, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre aux requérants ci-après désignés les présentes lettres patentes, les constituant en personne morale sous le nom

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS AIL QUÉBEC

**Fait à Québec le 16 janvier 2014.**

Déposé au registre le 16 janvier 2014 sous le numéro d'entreprise du Québec 1169755924.



*Fernel Sundmaison*

Registraire des entreprises

**1 Requérants**

Inscrivez le nom de famille, le prénom et l'adresse complète de tous les requérants dont la signature apparaît sur la première page. Un minimum de trois requérants est requis.

Les requérants demandant des lettres patentes sont :

Nom de famille et prénom Profession ou occupation  
 Thibault Claude Horticulteur

Appartement Numéro Rue  
 91 Rang du Petit Chenal

Ville, village ou municipalité Province Pays Code postal  
 Yamaska QC Canada J, 0, G 1, W, 0

Nom de famille et prénom Profession ou occupation  
 Dalpé Denis Producteur d'ail

Appartement Numéro Rue  
 10 route 202 Ouest

Ville, village ou municipalité Province Pays Code postal  
 Hemmingford QC Canada J, 0, L 1, H, 0

Nom de famille et prénom Profession ou occupation  
 Leblanc Antoine étudiant

Appartement Numéro Rue  
 140 rue Larivière

Ville, village ou municipalité Province Pays Code postal  
 Saint-Barnabé sud QC Canada J, 0, H 1, G, 0

**2 Siège** – Inscrivez le lieu au Québec où sera établi le siège de la personne morale.

140 rue Larivière, Saint-Barnabé sud Code postal  
 J, 0, H 1, G, 0

**3 Premiers administrateurs** – Seuls les requérants peuvent être premiers administrateurs ou administrateurs provisoires. Un minimum de trois administrateurs est requis.

Inscrivez le nom de famille et le prénom des premiers administrateurs ou des administrateurs provisoires de la personne morale.

Thibault Claude  
 Dalpé Denis  
 Leblanc Antoine

Si l'espace prévu est insuffisant, joignez une annexe, identifiez la section et numérotez les pages, s'il y a lieu.



**4 Immeubles** – Inscrivez l'une ou l'autre de ces informations.

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la personne morale est : \_\_\_\_\_ 10,000 \$.

ou

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la personne morale sont limités à : \_\_\_\_\_ \$.

**5 Objets** – Le ou les objets pour lesquels la constitution de la personne morale est demandée sont : (Inscrivez les buts poursuivis.)

À des fins purement sociales et de développement et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres :

- Faire la promotion de l'ail du Québec, prioritairement auprès des consommateurs québécois.
- Promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des producteurs d'ail du Québec.
- Informer les producteurs sur toutes questions qui les concernent.
- Aider les producteurs à développer leur expertise pour la production et la mise en marché.
- Favoriser les échanges entre les membres.
- Représenter les membres là où leurs intérêts sont en jeu.

Si l'espace prévu est insuffisant, joignez une annexe, identifiez la section et numérotez les pages, s'il y a lieu.

